



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi 03 juillet
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33
Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : jeudi 26 juin 2025

Étaient présent(e)s : André MOLINO, Maire, Sophie CELTON, Première Adjointe

Gérard GUERRERO, Louisa HAMMOUCHE, Sylvie LAURENT, Christine ARNAUDO, Hocine BEN-SAÏD⁽²⁾, Carole HALGAND⁽¹⁾, Adjoint(e)s

Patrick MAGRO, Denis CANI, Patrick DUBESSE, Marie-Catherine BIANCO, Roselyne MANDRAS, Manuel PINTO, Ludovic DI MEO, Sophia FELLAHI-TALBI, Audrey CERMOLACCE, Jérémy MARTINEZ, Paul BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Conseiller(e)s municipaux(ales).

Étaient excusé(e)s et représenté(e)s : Arthur MELIS par Christine ARNAUDO, Gérard ESCOFFIER, par Louisa HAMMOUCHE, Hélène FERRANDI par André MOLINO, Djelloul OUARET par Patrick MAGRO, Anne OLIVERO par Sophie CELTON, Virginie AUTIE par Carole HALGAND, Carole ALBOREO par Jérémy MARTINEZ.

Étaient absent(e)s : Emilien GOGUEL-MAZET, Gaëlle LECOQ, Bertrand CONNIN, Nathalie CIPRIANI, Thierry AUDIBERT, Philippe REYNAUD,

Secrétaire de séance : Maëva CHALLIES-SANCHEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20250703-01-07-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2025
Publication : 07/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

(1) Arrivée avant le vote de la 3^{ème} question

(2) Arrivé avant le vote de la 6^{ème} question



=====

DELIBERATION N°01.07.2025

OBJET : VIE ASSOCIATIVE – Attribution de subventions aux associations – Exercice budgétaire 2025 – 3^{ème} répartition.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

« La présente délibération a pour objet de déterminer les associations attributaires de subventions au titre de la 3^{ème} répartition de l'année 2025, à savoir :

Secteur	Attributaire	Libellé	BP 2025
Citoyenneté	Association de gestion du foyer des Peyrards et des Mayans	Subvention annuelle de fonctionnement	2 400,00 €
Culture	Centre Culturel Louis Aragon	Programme culturelle	7 000,00 €
Citoyenneté	Centre Social de la Gavotte Peyret	Politique de la Ville – Oasis urbain nouvel espace de vie sociale	4 000,00 €
Citoyenneté	Centre Social de la Gavotte Peyret	Politique de la Ville – Chantier éducatif et citoyen	4 000,00 €
Citoyenneté	Centre Social de la Gavotte Peyret	Politique de la Ville – Accès au droit et au service public	1 000,00 €

Secteur	Attributaire	Libellé	BP 2025
Citoyenneté	Centre Social de la Gavotte Peyret	CTG accueil des jeunes 12-17 ans Régularisation 2024	8 500,00 €
Citoyenneté	Centre Social de le Gavotte Peyret	ALSH dans le cadre de la CTG Régularisation 2024	4 000,00 €
Citoyenneté	Centre Social de la Gavotte Peyret	CTG mini séjours Régularisation 2024	6 500,00 €
Citoyenneté	Centre Social de la Gavotte Peyret	CTG accueil des jeunes 12-17 ans Année 2025	9 000,00 €
Citoyenneté	Centre Social de la Gavotte Peyret	ALSH dans le cadre de la CTG Année 2025	4 000,00 €
Citoyenneté	Centre Social de la Gavotte Peyret	CTG mini séjours Année 2025	6 500,00 €
Citoyenneté	Centre Social de la Gavotte Peyret	Projet Calanques propre avec les Centres Aérés	2 000,00 €
Citoyenneté	Centre Social de la Gavotte Peyret	Projet MOVE – mobilisation orientation vers l'emploi	6 500,00 €
Citoyenneté	Centre Social de la Gavotte Peyret	Ateliers cuisine et partage culturel	2 000,00 €
Citoyenneté	CIQ Les Hauteurs de Septèmes	Subvention annuelle de fonctionnement	200,00 €
Sport	Football Club Septèmes	Subvention équipes hors tournois et équipe première	4 500,00 €
Sport	Football Club Septèmes	Equipe féminine	600,00 €
Sport	Football Club Septèmes	Tournois et plateaux	2 280,00 €
Sport	Football Club Septèmes	Subvention équipe première	1 600,00 €
Sport	Football Club Septèmes	Ecole de sport	1 000,00 €
Sport	Tennis Club Septémois	Ecole de tennis	2 000,00 €
Sport	Tennis Club Septémois	Tennis à l'école	720,00 €
Sport	Tennis Club Septémois	Subvention annuelle de fonctionnement	6 500,00 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer ».

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivité Territoriales,
Vu la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M57,
Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

APPROUVE la liste des subventions de fonctionnement attribuées, telle que présentée dans le tableau ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions prévues pour les associations concernées.

PRECISE que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2025 en section de fonctionnement – article 65748, chapitre 65.

 Le Maire
André MOLINO